

Il est minuit moins une pour Mieux-Naitre à Laval

DIANE HAMEURY
diane.hameury@tc.tc

SOCIÉTÉ. Pris entre le ministère de la Santé et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, qui se lancent la balle quant au financement récurrent demandé au gouvernement, Mieux-Naitre à Laval (MNL) et sa directrice, Lysane Grégoire, poursuivent le combat, afin d'éviter de mettre la clé dans la porte le 1^{er} avril.

Le 31 janvier, Diane Lamarre, porte-parole du Parti québécois en matière de santé, d'accessibilité aux soins et de soutien à domicile, était de retour dans les bureaux de MNL, sur le boulevard de la Concorde Est, pour réitérer son appui, après une première visite avec le député de Québec solidaire Amir Kadhif, en septembre.

« C'est inexplicable, a-t-elle martelé sur le refus du Ministère de financer l'organisme lavallois, sans raison valable. Il n'y a toujours pas de bons arguments [pour expliquer cette décision]. C'est comme si on voulait punir les jeunes familles et les citoyens de Laval. »

La députée de Taillon a fait valoir le taux de naissance sur l'île en un an (4251), le plus haut en province, et les 1525 inscriptions que le regroupement a reçu en 2016-2017. « Guy Ouellette a déposé une pétition à l'Assemblée nationale et c'est resté lettre morte. On ne comprend pas l'attitude du ministre. Il y a des dizaines de millions de dollars en coupes et ça se ressent sur le terrain. Mieux-Naitre à Laval écope directement. Je suis une nouvelle grand-maman, je comprends parfaitement la période de vulnérabilité vécue par les parents »,



Lysane Grégoire (à l'avant-plan) a mentionné qu'un groupe représentant MNL se rendra à l'Assemblée nationale, le 13 février, afin d'interpeller encore une fois le ministre Barrette. À ses côtés, Diane Lamarre, députée de Taillon et porte-parole du Parti québécois en matière de santé, d'accessibilité aux soins et de soutien à domicile. (Photo 2M.Média - Mario Beauregard)

mentionne celle qui avait invité Gaétan Barrette à visiter les locaux de MNL, mais sans succès.

PAS DE RÉOLUTION

En octobre dernier, le conseil municipal de la Ville s'était rangé derrière l'organisme en adoptant à l'unanimité une résolution demandant un financement adéquat pour le seul centre de ressources périnatales présent sur l'île. La Municipalité s'était

également engagée à défrayer le loyer de MNL jusqu'au 31 mars, ce qui représente 31 755 \$. Après cette date, les locaux pourront être loués à un nouveau locataire.

Lysane Grégoire avait aussi demandé au CISSS de soutenir sa cause auprès du ministre, mais le conseil d'administration « a pris la décision unanime de ne pas adopter la résolution présentée pour l'organisme Mieux-Naitre à Laval [...] », peut-on lire

dans un document remis à MNL, dont la partie pouvant expliquer ladite décision a été caviardée.

En lever de rideau de conférence de presse, Lysane Grégoire est revenue sur l'importance de maintenir les services offerts par MNL « lors d'une période névralgique pour les parents ».

« Cela fait deux ans que nous sommes en mode survie. Nous avons besoin d'une subvention récurrente couvrant 75 % du budget global d'opération. Nous faisons des demandes au ministre Barrette qui nous réfère au CISSS parce qu'il dit que c'est aux régions à déterminer les besoins. Nous avons des signes encourageants du CISSS au début, mais maintenant, il persiste à dire que l'offre est adéquate à Laval [avec ses services] », a expliqué M^{me} Grégoire, faisant valoir que « Laval est la seule ville, parmi les 11 municipalités les plus peuplées au Québec, à ne pas avoir d'organisme communautaire spécialisé en périnatalité pour ses familles ».

DES PARENTS INQUIETS

Plusieurs parents ont assisté au point de presse en appui à l'organisme, eux qui ne veulent absolument pas voir MNL disparaître au printemps. « Je ne comprends pas, a déploré une jeune maman. On ne se sent pas soutenus. J'ai l'impression que nous sommes ignorés et qu'on veut nous punir, sans raison. »

Une autre a témoigné de l'importance de Mieux-Naitre à Laval dans sa vie. « L'organisme m'a sauvée lorsque j'ai fait une dépression post-partum. Oui, j'ai une famille, oui j'ai un médecin, mais je suis venue ici pour briser l'isolement et jaser avec d'autres mères. Mieux-Naitre à Laval, ce sont des ressources fiables et je trouve déplorable qu'on ne veuille pas nous écouter. »

Offre de service complète et adéquate, dit le CISSS de Laval

Le Centre de santé et services sociaux (CISSS) de Laval persiste et signe : ses services en périnatalité sont complets, adéquats et rencontrent les besoins lavallois.

Dans un courriel, le CISSS indique que « l'offre de service en périnatalité (0-2 ans) s'est développée avec un réseau d'organismes communautaires », qui profitent d'un investissement annuel de 516 000 \$ afin de bonifier leurs services de base avec ceux offerts aux jeunes parents et nouveau-nés. « À Laval, les services en périnatalité se sont développés autrement que par l'entremise d'un centre de ressources en périnatalité (CRP) ».

Le CISSS explique que « seuls les services de relevailles et le soutien à l'allaitement requièrent une

entente avec un partenaire pour compléter la gamme de services offerts à la clientèle vulnérable. »

En ce sens, MNL reçoit 35 000 \$ pour combler le service de relevailles.

PROGRAMME DE SOUTIEN

Par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), les Maisons de Quartier Fabreville et Vimont, la Maison de la Famille de St-François, le Centre communautaire Val-Martin et Repère « se partagent 285 409 \$ pour le programme Services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE) », explique le CISSS.

Pour l'allaitement, Nourri-Source et l'accueil des haltes allaitement ont droit à 93 125 \$, ce qui comprend une somme de 20 000 \$ pour une infirmière en lactation.

Des regroupements comme la Parentèle, L'Entraide Pont-Viau et Laval-des-Rapides de même que Mieux-Naitre à Laval se partagent 423 764 \$ pour offrir des services en périnatalité, alors que d'autres, tels le Centre de bénévolat et moisson Laval, le Relais Familial d'Auteuil et la Parentèle de Laval, en proposent « à même leur budget ».

Le Centre souligne que « Laval est la deuxième région au Québec où les organismes communautaires sont les plus financés », permettant ainsi l'accès à l'ensemble des services en périnatalité.

INFORMATION CONFIDENTIELLE

Finalement, interrogé sur le caviardage du document remis à Mieux-Naitre à Laval, le CISSS répond que « Selon la Loi sur l'accès à l'information, les discussions du C. A., à huis clos, sont confidentielles ». (D.H.)